



Ville de Mulsanne

République Française
Département de la Sarthe

Mulsanne, le 21 avril 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE
Le prochain CONSEIL MUNICIPAL se réunira

Lundi 27 avril 2026 à 19 h 30 – salle HONNEUR

ORDRE DU JOUR

Information des Décisions Municipales prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du 27/05/2020 conformément à l'Article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales et information droit de préemption.

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 30 mars 2026
2. Adoption CFU 2025
3. Affectation des Résultats 2025
4. Budget supplémentaire 2026
5. Vote des taux 2026
6. Solde SOCOFIT
7. Subvention CCAS
8. Désignation Membre ATESART
9. Composition CCID
10. Assurance statutaire
11. Dispositif signalement par Centre de Gestion
12. Convention ENEDIS branchement électrique

HORS CONSEIL : ECHANGES DE VUE ET INFORMATIONS SANS DELIBERATION :

Les projets de délibération annexés à la présente convocation tiennent lieu de note de synthèse conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Locales.

Les documents, conventions, règlements, etc, se rapportant aux points inscrits à l'ordre du jour peuvent être consultés en Mairie sur simple demande.

Hôtel de Ville - Place Jean Moulin - B.P. 05 - 72230 Mulsanne

☎ 02 43 39 13 39 - 📠 02 43 39 13 33 - ✉ contact@mulsanne.fr - 🌐 www.mulsanne.fr